



LES ÉCHOS DU CE

NOVEMBRE 2015

Présents pour la CGT : Gaëlle ARZUR (Brest), Karine CEVAER (Rennes), Alexandra BOULAY-DUPE (Nantes), Vincent FLOUR (Vanves), Sophie GOUBIL (Nantes), Jean-Hervé GUILCHER (Brest), Nathanaël LEMAIRE (Tours), Fernando MALVERDE (Vanves), Audren MENOIRET (Filière Rennes), Sylvain TOCCO (Rouen).

Représentante syndicale : Fabienne LABIGNE (Nantes).

✓ FICHAGE : LA DIRECTION ESSAIE DE LOUVOYER

On attend toujours la mise en œuvre du relevé de décisions du 9 octobre sur la restitution des fiches, signé par la CGT et FO. A la question des élus, la DRH s'est lancée dans une **argumentation filandreuse**, expliquant que ceux qui avaient demandé la restitution de leur fiche avant la signature du relevé ne seraient pas traités à la même enseigne que ceux qui avaient fait leur demande après, que la direction allait répondre à tous ceux qui l'avaient sollicitée qu'il fallait qu'ils se rapprochent de leurs managers, bref, **des conditions, des manœuvres dilatoires, des obstacles**. Et tout ça pour quoi ? Pour se faire communiquer une fiche vierge, autrement dit le masque du formulaire de la revue de personnel que tout le monde a déjà vue depuis belle lurette grâce aux syndicats et à la presse.

Cette réponse, lamentable et condamnable a déclenché la fureur de vos élus : la direction n'honore pas sa signature, elle mène en bateau les organisations syndicales signataires. De telles pratiques n'auront d'autre effet que d'inciter les salariés à se tourner vers les prud'hommes. Est-ce le but recherché par France Télévisions ? N'a-t-elle pas suffisamment encombré les tribunaux avec les centaines de procédures menées par les salariés précaires pour faire reconnaître leurs droits ?

Devant la bronca, la direction a fini par faire marche arrière. Les RH prendront directement contact avec les salariés qui ont demandé l'accès à leurs données d'évaluation, pour leur proposer un entretien de restitution.

Reste que sur l'objet de cette restitution, la direction affirme qu'elle n'a pas de fiches individuelles à restituer, puisque les grilles d'évaluation remplies auraient été détruites

dès le mois de mars, voire pas remplies du tout. Ce qu'elle affirme pouvoir dire au salarié, c'est son positionnement : « confirmé », « expert », « potentiels managériaux », « en risques », « pilier », « talent émergent », « contre-productif », « démobilisé » ou « décalé », ainsi que les raisons de ce positionnement.

A en croire la direction, la grille de notation proprement dite n'était qu'un support utilisé à l'occasion de la revue de personnel, aidant le manager à évaluer ses troupes sur 5 critères, notés de 1 à 4. A l'occasion de cette réunion de revue de personnel, le manager et les RH passaient en revue les salariés du service concerné, leur donnaient une note pour chaque critère et grâce à la note globale obtenue établissaient le « profil » de chaque salarié et une cartographie générale des potentiels sur le pôle, autrement dit un tableau avec des noms dans les cases correspondant aux 9 positionnements décrits ci-dessus. **Selon la direction, seuls les profils et la cartographie auraient été conservés par les services RH**, les grilles d'évaluation auraient été immédiatement détruites.

Quoi qu'il en soit, la direction joue avec les mots car, pour être en mesure de restituer le positionnement du salarié et son explication, elle a nécessairement conservé ces éléments dans un fichier et pas dans la tête des managers ou des RH comme le marmonne confusément la DRH.

✓ **NOMINATIONS (EPISODE 2)**

C'est donc désormais effectif : **Yvan AVRIL**, le délégué régional de l'antenne Centre a été muté en Nouvelle-Calédonie, où il « rejoint la rédaction »*, alors que **Valérie GIACOMELLO**, rédactrice en chef sortante à Nouméa vient le remplacer à Orléans et assurera également l'intérim de la rédaction en chef jusqu'à la nomination d'un successeur à **Patrick PINTO**.

Quant à **Frédérique-Marie LAMOURET**, la directrice chargée du développement numérique du Pôle, elle rejoint le Siège où elle va coordonner le numérique pour tout le réseau de France 3. Elle ne sera pas remplacée, car à en croire la direction, sa mission était de développer le numérique sur le Pôle, ce qui serait fait et plus à faire, si on a bien compris. **C'est vrai qu'avec 2,5 personnes par antenne et une activité qui équivaut en jours de travail à 3% de l'activité du Pôle, le bilan est ébouriffant...**

Enfin, le poste de **rédacteur en chef de Littoral** va être mis en consultation pour une prise de fonction début 2016.

** La formulation sibylline du relevé de nominations du Comité mobilité laisse entendre qu'il ne sera pas rédacteur en chef. D'ailleurs, c'est une femme qui est pressentie pour prendre la rédaction en chef de l'ensemble des rédactions de Nouvelle-Calédonie 1^{ère}. Renseignement pris auprès de nos collègues ultramarins, il serait rédacteur en chef adjoint.*

✓ LES ASSISES EN REGION

Après avoir pris un mois et demi de retard, les Assises de l'entreprise démarrent sur les chapeaux de roue. Ainsi **les salariés de Vanves découvrent que Delphine Ernotte ira les voir dès la semaine prochaine** en compagnie de Michel Kops, le patron des outremers. Nombre de salariés, déjà planifiés en reportage ou sur d'autres activités ne pourront donc pas participer à la rencontre jeudi prochain alors qu'ils le souhaitent.

La suite des visites en région n'est pas connue. **Les élus ont demandé à la direction d'informer plus en amont** afin que ceux qui demandent à participer à ces Assises puissent être planifiés en conséquence, sinon il s'agira ni plus ni moins que d'un exercice de communication et d'affichage, pas d'un travail de fond.

✓ ET ENSUITE ?

On ne connaît pas encore le budget 2016 du Pôle, mais si l'on en croit les éléments du débat budgétaire au parlement qui ont circulé et l'engagement pris par la Présidente de revenir à l'équilibre en 2017, **France Télévisions devrait avoir à économiser plus de 30 M€ l'an prochain**, ce qui est considérable.

D'après la direction, **notre pôle pourrait être moins frappé par les économies** que d'autres, notamment du fait que les objectifs du PDV ont été mieux atteints ici qu'ailleurs (voir plus bas).

Quelques informations sur l'avancée de la réflexion concernant les régions. Selon le Président du CE, on continuera à diffuser les 12/13 et 19/20 sur 24 antennes. En revanche, les *Soir 3* seraient diffusés à l'échelle des nouvelles régions fusionnées. Quand on sait que les *Soir 3* de Caen et de Rouen sont de très loin les meilleures audiences du Pôle (respectivement 13,1 et 8,7% contre 5% à Orléans ou 6,2% à Rennes), la décision laisse pensif... Fusion également des *Enquêtes de régions* dans ces nouvelles antennes, ce qui est déjà le cas en Normandie.

Toujours pour la Normandie, la direction dit réfléchir à une **coordination éditoriale entre Caen et Rouen**, avec le principe a minima d'un sujet « grande région » par JT.

Autre évolution du Réseau, à partir de janvier **les émissions la Voix est libre seraient fusionnées le 1^{er} samedi du mois** dans les nouvelles régions.

Concernant les programmes régionaux, la direction affirme que la « volumétrie de l'offre régionale n'est pas remise en cause », sans qu'on sache précisément ce que cela veut dire, car on nous annonce des « évolutions de programmation » pour la rentrée de septembre et l'on comprend à demi-mot que **les jours de la Télé du matin, dont les audiences sont catastrophiques, sont comptés.**

Autre évolution, dès le 3 février, l'apparition d'une **nouvelle émission de réseau**, une fois par mois, le mercredi soir sur le créneau d'*Enquêtes de région*, mais en plus. Cette émission d'une heure consacrée à l'économie sera une **émission nationale alimentée par des sujets tournés par les régions**. Les thèmes seront choisis 3 mois à l'avance (celui de la première se décide cette semaine). Plateau itinérant. On ne sait pas encore qui la présentera, mais le projet est piloté par le délégué régional de Méditerranée. Les sujets et le bout à bout seront montés à Marseille. En revanche, et les élus s'en sont ému, **France 3 veut faire appel à une boîte privée** pour la partie artistique : réalisation, habillage, tournage des plateaux en équipes légères. A l'heure où on parle de ré-internalisation des émissions, ça fait franchement mauvais genre.

✓ **BILAN DU LOGEMENT EN 2014**

La commission d'information et d'aide sur le logement s'est réunie le 6 novembre. Son président en a fait le compte-rendu aux élus. [Voir ici](#).

Il apparait que l'attribution des logements par les organismes collecteurs ne se fait pas dans la transparence. **La situation est particulièrement tendue en Ile-de-France** où il est difficile de se loger et où les offres sont rares. En 2014, seuls 2 logements ont été attribués à des salariés de Vanves.

Actuellement, France Télévisions travaille avec 5 organismes collecteurs auxquels elle verse ce qu'on appelle le 1% logement (en réalité 0,45% de la masse salariale). A partir de janvier, la loi va fusionner ces organismes en un seul en France. Les élus demandent qu'un représentant de cet organisme vienne à l'avenir rendre compte devant eux des choix d'attribution.

Selon la direction nationale chargée du logement, les critères de priorité sont confidentiels, ce que dénoncent les élus, car **l'absence de transparence induit de la suspicion**. D'autant que la grille à laquelle ont eu accès les membres de la commission prévoit un barème de points clairement identifié, selon divers critères d'urgence (situation de famille, surendettement, logement insalubre, mutation, etc.). Les élus ont adopté une [résolution](#).

✓ **BILAN DE L'EMPLOI AU 3^E TRIMESTRE**

Au 30 septembre, le pôle Nord-Ouest comptait **829 salariés permanents**, Filière et fonctions support comprises, ce qui représente 798 ETP (équivalents temps plein). En un an, on a perdu 15 personnes et 16 ETP permanents.

Côté non permanents, on compte 102,6 ETP à fin septembre, soit un recul de 1,8 ETP en un an.

Au total, à fin septembre, **l'effectif est donc de 901 ETP, en baisse de 17,7 ETP** en un an. **Le taux de précarité est de 10,7%**, très en dessous de la moyenne à France Télévisions.

✓ BILAN DU PDV A LA FIN OCTOBRE

Pour résumer, **il y avait au total 21 postes éligibles sur le Pôle**, 18 + 3 dans les secteurs RH/Finance.

Au 31 octobre, il y a eu **17 départs effectifs** : 10 postes de PTA et 7 postes de journalistes. Un huitième journaliste doit partir avant la fin de l'année, ce qui fait que l'ensemble de la cible aura été atteint pour cette profession.

En revanche **3 postes ciblés n'auront pas été supprimés** : un poste de responsable de maintenance à Rennes, un poste d'assistante d'émission à Vanves et un poste d'assistante RH. Les salariés occupant ces postes n'ayant pas souhaité quitter l'entreprise, la direction n'a pas été en mesure de faire partir en substitution l'un des **15 salariés de niveau 2** qui avaient demandé à bénéficier du PDV.

En revanche, la majorité de ces départs avait eu lieu dès l'année 2014, ce qui fait que **le Pôle a déjà connu en 2015 l'essentiel des économies de masse salariale escomptées**. Il fait donc figure de bon élève.

✓ LES AUDIENCES DU 1^{ER} SEMESTRE

❖ Les audiences des JT

Le 12/13 poursuit sa baisse. Chute de 2 points au niveau national en semaine et un peu moins le week-end. En semaine baisse partout en part de marché sauf en Bretagne où il gagne 2 points. Baisse aussi en valeur absolue, sauf en Bretagne et dans le Centre. Le samedi, progressions à Rennes, Nantes, Orléans et Caen. Le dimanche, à Rouen et Caen. Stabilité à Orléans. Ailleurs en baisse. Voire très forte baisse le samedi à Rouen où l'audience est divisée par deux. En semaine, seule Caen est au-dessus de la moyenne nationale. Seules Caen et Nantes le week-end.

Le 19/20 s'en sort mieux. Stabilité

nationale en semaine. Progression dans toutes les antennes sauf Rouen et Rennes qui baissent (plus de 2 points de baisse pour Rennes). Le samedi stable aussi sur le réseau, progression à Nantes, Vanves et Orléans. Baisse à Rouen et Rennes. Effondrement à Caen (-4,2 points), où l'on observe d'une manière générale une baisse de l'audience moyenne, c'est à dire de la consommation de télévision en valeur absolue, sauf sur le Soir 3. Le dimanche, légère érosion nationale, ainsi qu'à Rouen et Orléans. Stabilité à Rennes mais baisse de la consommation télé globale, progression à Nantes, progression de la part

d'audience à Caen et Vanves, mais baisse de la consommation télé globale. Rennes et Caen restent au-dessus de la moyenne nationale en semaine, ainsi que le week-end pour Rennes. Seulement le dimanche pour Caen. Les autres antennes sont en dessous.

❖ Les audiences des programmes

Des histoires et des vies (8h50) touchent le fond. Baisse au niveau national. On atteint 2% de part de marché et une audience moyenne de 0,1 point, on approche de la marge d'erreur... Toutes les audiences du Pôle sont en dessous de la moyenne nationale et en baisse, particulièrement en Bretagne et en Basse-Normandie.

La Télé du matin (9h45) ne marche pas dans le Pôle, sauf à Nantes. Audience stable au niveau national ainsi qu'à Vanves. Légère progression à Rouen et Orléans (la seule antenne à ne pas avoir d'émission spécifique), forte progression à Nantes. Baisse à Rennes et Caen. A l'exception de Nantes, toutes les antennes sont en dessous de la moyenne nationale.

La Voix est libre, un déclin inexorable sauf à Caen. Au niveau national, ainsi qu'à Nantes et Vanves. Stabilité à Orléans, Rennes et Rouen. Nette progression à Caen, seule antenne au-dessus de la moyenne nationale avec Nantes.

Documentaires du samedi (15h20) : l'exception normande. La baisse est générale, au niveau national, comme à Rennes, Nantes et Orléans. Stabilité à Vanves. Belle progression à Rouen et Caen.

Le Soir 3 régional offre un bilan disparate. Légère progression nationale. Progression à Vanves et Rouen, très nette à Caen et Orléans. Baisse à Rennes et Nantes.

Les magazines du samedi après-midi (16h20) connaissent des destins divers. *Littoral* perd 2 points en Bretagne mais en gagne dans les Pays de la Loire, en Haute-Normandie et jusqu'à 5 en Basse-Normandie. *Vues sur Loire* progresse dans le Centre. *Histoire de se balader* progresse légèrement en Ile-de-France. Le samedi après-midi on reste globalement en dessous de la moyenne, sauf en Bretagne et en Normandie.

Des résultats encourageants sur le dimanche matin. On reste sous la moyenne nationale sauf en Normandie où *Histoire de se balader* progresse nettement. Progression pour *Vues sur Loire* dans les Pays de la Loire, très nette pour l'émission en breton *Bali Breizh* en Bretagne. En revanche léger tassement pour *Paname* en Ile-de-France et pour *Histoire de se balader* dans la région Centre.

Le vendredi soir, les Enquêtes de régions progressent, notamment dans les antennes où on donne la priorité au reportage, comme à Vanves et à Orléans. Accident industriel, en revanche, en Bretagne (audience divisée par deux), où le plateau prend de plus en plus d'importance. La direction l'explique par une audience

exceptionnelle l'année précédente avec des émissions consacrées à des phénomènes locaux comme l'alcoolisme... Seules la Bretagne et les Pays de la Loire sont en-dessous de la moyenne nationale.

Les documentaires qui suivent pâtissent d'un créneau très tardif et mal exposé. L'audience nationale, très

basse (2,8%) se tasse. C'est le cas aussi en Basse-Normandie et dans les Pays de la Loire. Elle dégringole en Bretagne. Elle augmente en revanche en Ile-de-France et en Haute-Normandie. Elle bondit de près de 8 points dans le Centre. Seules Nantes et Vanves sont en dessous de la moyenne nationale.

→ **Retrouvez le détail des audiences [ici](#).**

✓ **A VENIR**

Prochain CE : 11 décembre.

Prochain CCE : 15 et 16 décembre.

Commission Nouvelles technologies : 27 novembre.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION LOGEMENT DU CE FRANCE 3 NORD-OUEST DU 06 NOVEMBRE 2015

Présents :

- pour le service logement de France Télévisions : Christine Lanfeuille
- pour le Comité d'Etablissement : Patricia Dedole, Roma Carles, Laurence Barbry, Guy Pogu et François Ormain

1/ Budget 2014

Pour l'année 2014, France Télévisions a versé aux organismes collecteurs 2 316 538 € correspondant à 0,45% de la masse salariale. Il n'est pas comptabilisé de budget différencié par établissement.

Les 5 organismes collecteurs sont notamment chargés de proposer et de réserver des logements dans le parc social pour les salariés. Ils gèrent également des droits tels que le prêt accession à la propriété, le locapass, le mobilipass, les prêts travaux et un conseil en financement. La répartition du versement est proportionnelle au service rendu par les organismes.

Alliance	709 000 €
Solendi	700 550 €
Astria	455 538 €
Procillia	300 000 €
GIC	150 000 €

Elle s'est effectuée de la façon ci-contre.

Par rapport aux années précédentes, on observe une chute de l'activité du GIC dû à un rendu insuffisant.

En revanche, Procillia affiche une bonne rentrée grâce à la mise en place d'un logiciel de gestion locative des offres et des demandes de logement.

La commission s'interroge sur la façon dont est utilisé cet argent par les organismes collecteurs et demande que FTV puissent obtenir des comptes de l'argent versé. La direction fait savoir que ces organismes disparaîtront en 2016 pour laisser place à un seul et unique organisme collecteur (voir précisions en fin de document avant l'avis). Dès que cet organisme unique sera créé, la commission souhaite inviter à ses réunions un référent de cet organisme pour se faire expliquer son fonctionnement.

2/ Offres locatives dans le parc social

Sur un total de 250 demandes de logement au niveau de l'entreprise :

- 54 réservations sur les sites parisiens ont été effectuées l'an dernier contre 53 en 2013. Concernant l'antenne de Vanves (appartenant aux sites parisiens), 1 réservation a été faite sur 10 demandes, des demandes qui portent essentiellement sur les communes d'Issy les Moulineaux, Malakoff et Vanves
- 3 réservations en régions (1 dans les Alpes Maritimes, 1 à Marseille, 1 à Reims)
- Aucune en outre-mer

Les offres sont désormais disponibles sur un nouveau logiciel: « Log et Moi » mis en place par le service logement depuis juin 2014.

Le salarié instruit son dossier directement sur le site « Log et Moi » via Monespace. Il s'agit d'un questionnaire à points (appelé aussi scoring!) qui définit le degré d'urgence... La demande est validée par le service RH puis par le service logement de France Télévisions. Les offres proposées sont renseignées du montant du loyer, des charges, de l'état (neuf ou ancien) et de la catégorie du logement.

Des critères d'urgence sont identifiés: la naissance, la séparation, le veuvage, le chômage du conjoint, une baisse de revenu, le handicap, la maladie, l'insalubrité constatée, les nuisances, la mobilité géographique. Ils sont hiérarchisés selon un barème confidentiel.

Les salariés doivent consulter régulièrement les offres. Ils bénéficient d'un suivi en cas de difficulté.

Concernant l'établissement de Vanves, la commission s'est interrogée sur l'antériorité de chaque demande, sur le nombre de demandes jugées prioritaires, sur les critères de priorité, sur la hiérarchie des critères.

La direction a exposé une dizaine de demandes de salariés de Vanves sur la base des interrogations de la commission. Toutes étaient justifiées révélant aucun passe-droit. Par ailleurs, la direction a produit le barème des critères de priorité dont elle précise qu'ils sont strictement confidentiels et ne doivent pas sortir de la commission.

A noter que le droit de suite (possibilité pour l'entreprise de se garder des logements plusieurs années de suite moyennant finances) n'existe plus aujourd'hui. La direction indique que les préfetures ont un droit de préemption pour chaque commission d'attribution de logements dans le parc social.

- L'association des entreprises pour le logement (AEPL) dont France Télévision est membre propose un parc de logements sociaux dans toute la France. 9 salariés des sites parisiens ont trouvé un logement via cette bourse au logement disponible sur Monespace. Ce service est accessible aux CDD.

3/ Offres locatives dans le parc privé

Elles sont possibles grâce à « LocService ». C'est un service gratuit de location de particuliers à particuliers. Il s'adresse aux salariés CDI et CDD. Un « locamètre » permet de simuler le loyer en fonction de son revenu, de la surface et de l'emplacement géographique.

Bilan concernant :

a) les sites parisiens : 182 demandes ont été traitées sur le site LocService en 2014. 123 personnes ont utilisé le coaching virtuel (conseil). 54% des candidats locataires ont trouvé un logement sur cette période.

b) les sites en Régions : 34 demandes de location ont été traitées sur le site. 26 personnes ont utilisé le coaching virtuel (conseil). 73% des candidats ont trouvé un logement sur cette période.

Il n'y a pas eu de demandes de salariés du pôle Nord-Ouest concernant le parc privé.

A noter que l'entreprise paie le service uniquement lorsque le contact a été établi avec le propriétaire.

4/ Bilan des services

- **Prêt accession :** 25 000 euros maxi pour les primo-accédants (selon zone géographique. (+ 5000 euros pour les moins de 30 ans). 14 prêts accordés sur les sites parisiens et 12 en régions
- **Locapass :** prêt du dépôt de garantie à hauteur de 500 euros sans intérêt ni frais de dossier, remboursable sur 25 mois
- **Prêt travaux :** prêt d'un montant de 10 000 euros à un taux de 2,25% pour travaux d'amélioration et de performance énergétique
13 prêts accordés sur les sites parisiens, 12 en régions
- **Mobilipass :** subvention destinée à financer les dépenses d'accompagnement à la recherche d'un logement locatif
4 prêts mobilipass ont été alloués en régions
- **Conseil en financement :** expertise d'un conseiller financier pour 22 personnes au siège et 24 en régions

5/ Perspectives 2015

Accent sur les jeunes et la mobilité

Pour les jeunes qui démarrent leur vie professionnelle : proposition de résidences temporaires, de collocations par « LocService ».

> Concernant la mobilité :

- intégrer le MobiliJeune dans un livret d'accueil pour les contrats de professionnalisation. Une aide destinée au moins de 30 ans, en formation ou en alternance à FTV
- développer le pack mobilité avec les organismes collecteurs en matière d'inscription scolaire, de démarches administratives, de recherche de garde meubles...

NB : Une réforme gouvernementale prévoit de mutualiser les organismes collecteurs en une seule entité. Conséquences : fin de la concurrence entre les organismes collecteurs et ventilation des propositions de logements dans les PME. Pour les grosses entreprises comme France Télévisions, cela signifie moins de visibilité sur les fonds attribués et un service déprécié faute de concurrence entre les organismes.



RESOLUTION SUR LE BILAN LOGEMENT 2014 DU POLE NORD-OUEST

Alors que France Télévisions a versé en 2014, 2 316 538 € aux organismes collecteurs du 1% logement, les élus du CE France 3 Nord-Ouest estiment nécessaire que ces organismes rendent des comptes à l'entreprise et aux instances représentatives du personnel sur les prestations réellement fournies.

Les élus se satisfont d'avoir obtenu de la direction la hiérarchisation des critères de priorité d'accès aux logements, même s'ils réfutent que ces critères doivent être confidentiels. La transparence entrainerait une plus grande confiance des salariés à l'égard du système.

Or, les élus déplorent l'opacité dans l'attribution des logements par les bailleurs sociaux via les organismes collecteurs. Ils demandent donc que les motifs de ces attributions soient exposés au service logement et à la commission elle-même. Ils souhaitent ainsi que le futur organisme collecteur unique prévu par la loi vienne dorénavant rendre compte à la commission et aux élus et ce, dès le 1^{er} trimestre 2016.

S'agissant de l'action logement sur le pôle Nord-Ouest proprement dit (hors Vanves rattachée aux sites parisiens), le bilan affiche une certaine proportionnalité par rapport aux autres établissements du groupe, que ce soit en matière de réservation de logement que des services rendus (prêt accession, locapass, prêt travaux, mobilipass, conseil en financement).

En revanche, les élus déplorent la défaillance d'un système qui ne permet pas de répondre à la demande des salariés d'Ile-de-France, dans une région où l'accès au logement est difficile. Ainsi, les élus déplorent que sur les 54 attributions de logement aux salariés des sites parisiens en 2014, seuls 2 concernent des salariés de l'antenne de Vanves.

Malgré le travail d'amélioration apporté par le service logement, le bilan 2014 reste insuffisant. La mise à disposition des offres sur Log & Moi reste à améliorer : absence d'alertes, petit nombre de bons de visite.

**Adopté à l'unanimité
CFDT, CGT, FO, SNJ et SUD s'associent.**

Rennes, le 13 novembre 2015

Audiences Programmes
Janv/Juin 2015 vs Janv/Juin 2014

		National		Rennes		Nantes		Vanves		Orléans		Rouen		Caen		
		AM	PDM	AM	PDM	AM	PDM	AM	PDM	AM	PDM	AM	PDM	AM	PDM	
des Histoires et des Vies L au V 1ère partie (8h50)	Janv/Juin 15	0,1	2	0.1	1.8	0.1	1.5	0.1	1.2	0.1	1.6	0.1	0.8	0.1	1.4	
	Janv/Juin 14	0.1	2.3	0.2	3.5	0.1	1.8	0.1	2	0.1	1.9	0.1	1	0.3	3.9	
des Histoires et des Vies L au V 2nd partie (9h45)	Janv/Juin 15	0,1	2.7	0.1	1.1	0.3	5.3	0.1	1.5	0.1	1.3	0.1	1.5	0.1	0.9	
	Janv/Juin 14	0.1	2.7	0.1	1.5	0.1	1.4	0.1	1.5	0.1	1.1	0.1	1.2	0.1	1.6	
La Voix est Libre Samedi 11h30	Janv/Juin 15	0,5	4.5	0.2	2.1	0.6	5.5	0.3	2.9	0.4	3.2	0.4	3.6	0.8	6.5	
	Janv/Juin 14	0.7	5.7	0.2	2.1	0.7	5.7	0.6	5.5	0.3	3.2	0.4	3.7	0.6	5	
Samedi 1ère partie 15h20	Janv/Juin 15	0,8	4.7	0.7	5	0.8	4.5	0.6	3.9	0.6	3.4	1	6.1	1.7	11.2	
	Janv/Juin 14	0,8	5.1	0.9	6.5	0.8	5.3	0.6	3.9	0.7	4.5	0.5	4.1	0.9	5.9	
Samedi 2nd partie 16h20	Janv/Juin 15	1	5.7	0.8	5.9	0.8	5.2	0.6	3.9	0.8	4.6	1.2	7.4	2	12.5	
	Janv/Juin 14	0.9	5.9	1.1	7.9	0.8	5.1	0.5	3.6	0.6	3.9	0.8	5.8	1.1	7.2	
Dimanche avec vous	Janv/Juin 15	0,7	4.7	0.7	4.2	0.7	4.7	0.5	3.7	0.5	2.9	1	6.9	1	6.5	
	Janv/Juin 14	0.7	4.8	0.5	3.3	0.7	4.5	0.5	3.9	0.5	3	0.5	3.6	0.6	4	
Enquêtes de Région S2	Vendredi	Janv/Juin 15	0,7	4.1	0.7	3.9	0.5	3	0.7	4.2	1.1	6	1.1	7.2	1	6.5
	Janv/Juin 14	0.7	3.7	1.5	7.8	0.6	2.9	0.5	2.2	0.6	3.3	1.2	7.1	1	5.8	
DOC 24 S3	Vendredi	Janv/Juin 15	0,3	2.8	0.3	2.9	0.1	1.3	0.3	2.7	0.5	5.3	0.7	7.1	0.4	4.9
	Janv/Juin 14	0.3	2.9	0.6	5.8	0.2	1.9	0.2	1.7	0.3	2.6	0.5	5.5	0.4	5.6	

Audiences Editions
Janv/Juin 2015 vs Janv/Juin 2014

12/13	L au V	National		Rennes		Nantes		Vanves		Orléans		Rouen		Caen		
		AM	PDM	AM	PDM	AM	PDM	AM	PDM	AM	PDM	AM	PDM	AM	PDM	
		Janv/Juin 15	1,7	12.2	1.4	10	2	14	0.8	8.1	1.3	8.8	1.3	8.7	2.2	14.9
		Janv/Juin 14	2	14.1	1.1	7.9	2.2	14.5	1.2	11.2	1.2	8.9	1.7	12.1	2.9	16.8
	Sam	Janv/Juin 15	1,4	8	1.4	7.8	1.4	8.6	0.8	5.2	1.2	6.6	0.6	3.5	1.9	10.6
		Janv/Juin 14	1,5	8.9	1	5.7	1.3	7	1.1	7.6	1	6.5	1.2	6.8	1.8	9.3
	Dim	Janv/Juin 15	1,3	7.1	1.2	6.1	1.1	6.2	0.7	4.6	1	5.2	1.1	6.1	1.5	9
		Janv/Juin 14	1,4	7.9	1.4	6.8	1.3	6.6	1.1	7.1	0.9	5.2	1	6	1.4	7.5
19/20	L au V	Janv/Juin 15	4,9	17	5.9	19.4	4.7	16.1	2.9	11.8	5.1	16.7	3.5	11.6	5.2	19.2
		Janv/Juin 14	4,9	16.9	6.9	21.8	4.3	14.3	2.6	10.5	4.5	14.3	3.6	12.4	5.6	18.3
	Sam	Janv/Juin 15	3,9	14.6	5.3	20	3.5	14	2.2	9.5	3.1	11.4	2.8	10	3.4	14.5
		Janv/Juin 14	3,9	14.6	5.9	20.6	3.2	12.3	2.2	9.1	3	11.1	2.9	11.7	5	18.7
	Dim	Janv/Juin 15	3,5	11.2	4.5	13.7	3	9.6	2.2	7.9	3.1	9.5	2.5	8	5.5	18.9
		Janv/Juin 14	3,6	11.5	4.9	13.7	2.5	7.6	2.2	7.6	3.4	10	2.8	9	5.7	17.1
Soir 3	L au V	Janv/Juin 15	1,2	5.5	1.3	6.2	1.1	5.6	1.1	5.3	1.1	5	1.5	8.7	2.6	13.1
		Janv/Juin 14	1,1	5.1	1.7	7.6	1.3	5.7	1	4.4	0.9	4.2	1.2	6.5	2.3	11.1